

**CONTRAT DE FORMATION A LA CONDUITE DES BATEAUX A MOTEUR 2020**

Exemplaire Client - Exemplaire CFN-EFM (rayer mention inutile)

PHOTO  
COULEUR

N° Candidat

**CANDIDAT**

NOM :	Prénom :	Nom d'épouse :
Né(e) le :	A :	N° Dep :
Profession :	Employeur :	

**ADRESSE**

Adresse :	
Code postal :	Ville :
Portable :    ___/___/___/___/___	Mail :

Il est convenu ce qui suit :

**I - OBJET DU CONTRAT:**

Le présent contrat a pour objet la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur : **Permis HAUTURIER**

<p><b>PERMIS HAUTURIER</b>                      <b>Forfait : 400 €</b></p>	<p><b>Forfait valable jusqu'à obtention du permis et limité à une durée de 6 mois à compter de la signature du contrat</b></p>
--	--

Les tarifs des permis ne comprennent pas le coût des timbres fiscaux prévus par la réglementation.

Ceux-ci restent à la charge personnelle du candidat.

**A l'expiration du délai de 6 mois et en cas d'échec, le contrat de formation doit être renouvelé.**

<b>Planning des cours</b>	<b>PERMIS HAUTURIER</b>
<b>30 HEURES DE COURS EN SALLE ET SUR RENDEZ-VOUS</b>	
<b>Date d'examen :</b>	<b>1 examen par mois</b>

## II - PIECES A PRODUIRE POUR CONSTITUER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

	<b>Remplir correctement et de façon lisible les formulaires ci-joints</b>
	<b>1 photocopie en couleur de votre carte d'identité ou de votre passeport</b> (en cours de validité)
	<b>1 photo d'identité en couleur, récente</b> (inscrire le nom au verso)
	<b>1 timbre fiscal à 38 €</b> (droit d'inscription à l'examen)
	<b>2 enveloppes timbrées à 2,00 €</b> (format 16x23 autocollantes)
	<b>Photocopie de votre permis côtier</b>
	<b>Joindre le règlement de la formation 400 €</b> (chèque à l'ordre de la SAS CFN -EFM)

## III – PRESENTATION A L'EXAMEN

**Le candidat doit déposer son dossier complet 15 jours au moins avant le début de la formation.**

**Il reconnaît avoir été informé qu'il ne pourra pas passer les épreuves et devra s'acquitter à nouveau des droits d'inscription (timbre fiscal à 38 €).**

## IV -- MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement intégral de la formation doit intervenir le jour de la signature du contrat.

**Aucun remboursement n'est possible, quelle qu'en soit la raison, lorsque le candidat ne se présente pas à l'examen à la date et à l'heure fixées par l'administration, muni de sa convocation et d'une pièce d'identité.**

## V - RESOLUTION AMIABLE DES LITIGES

En cas de difficultés dans l'exécution du présent contrat, le client peut saisir le médiateur de la consommation [mediation.conso@mediation-net.com](mailto:mediation.conso@mediation-net.com), mais seulement après réclamation écrite adressée au Président de la SAS CFN-EFM et restée vaine à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant sa réception.

Fait à Bordeaux en deux exemplaires

Le :     /     / 2020

Signature du candidat  
ou du représentant légal pour les mineurs  
Précédée de la mention « lu et approuvé »

**Centre de Formation Nautique**  
**Ecole Française Motonautique**  
Régis LACOSTE  
Directeur

*Réservé CFN-EFM*

Chèque n°

Banque :

Montant :

Espèces

Montant :

Code BPF :

Facture n°

du